

CONSEIL MUNICIPAL DE HAUTEROCHE

Séance du mardi 14 novembre 2023

Procès-Verbal

sous réserve d'approbation lors du prochain conseil municipal

Présents : Noëlle BALLET, Pascale BERTHET, Didier BESSON, Jacques COMBE, Michel DROVIN, Claude GALLINET, Christelle JOLY, Franck LECOULTRE (arrivée à 21h15), Sabine LEROY, Christian MAIRE, Yves MOUREY, Christian NOIR, Pascale SALET, Daniel SEGUT.

Absents excusés : Eva VAUZEILLES (pouvoir à Pascale BERTHET)

Absents : Christophe FEBVRE

Secrétaire de séance : Noëlle BALLET

Secrétaire de mairie : Sonia BARBAUD

Ouverture de la séance à 20h

1/ Approbation du procès-verbal du conseil du 24/10/2023

Mme Pascale BERTHET tient à faire observer un point concernant les pelouses sèches : il y a également des pelouses sèches à Granges Sur Baume qui seront à importer dans le futur projet d'aménagement. Monsieur Le Maire rappelle que ce point devait être étudié avec la Fédération des Chasseurs du Jura.

Le procès-verbal du conseil municipal du 24/10/2023 est approuvé à l'unanimité.

Délibérations n° 087 à 090 :

2/ Lotissement La Vie de Baume : choix des entreprises

Le cabinet COLIN a étudié les offres et la commission d'appel d'offres s'est réunie le 13/11.

Une négociation a été demandée aux 3 entreprises les mieux disantes.

Donc, l'entreprise qui a eu la meilleure note et approuvée par la commission est :

Lot 1 – Terrassement – Réseaux Humides EIFFAGE-RUSTHUL 143 999.70 € HT

Lot 2 – Voirie – Espaces Verts EIFFAGE-RUSTHUL 64 454.21 € HT

et Tranche Conditionnelle : trottoir au sud-est du lotissement

L'estimation de ces travaux étaient de 213 08 € H.T. ; EIFFAGE-RUSTHUL est donc en-dessous de l'estimation.

Le Conseil Municipal décide d'attribuer les 2 lots à l'entreprise EIFFAGE en co-traitance avec l'entreprise RUSTHUL.

POUR à l'unanimité

3/ Liaison Douce du Lotissement de la Vie de Baume : demande de DETR

Il avait été décidé, lors d'un conseil municipal, de créer une liaison douce entre le lotissement La Vie de Baume et Ages et Vie et le carrefour de La Liade.

Afin de faire l'économie d'un avenant de 8000€ comme proposé par le cabinet Colin, des devis ont été demandés en ce sens : EIFFAGE 57 839.65 € HT basé sur les mêmes tarifs que pour le lotissement.

Pour la demande de DETR, il convient également d'intégrer la tranche conditionnelle du marché du lotissement sur laquelle ce trottoir sera fait en continuité de la liaison douce : 23 383.96€ HT

La commune peut espérer une subvention de l'ordre de 40%.

La Commune mandate le Maire pour effectuer la demande de DETR

POUR 13 ; CONTRE 1 (Mme Sabine LEROY reste sur sa position car elle était déjà contre le projet de trottoir)

M. Christian NOIR fait remarquer que les liaisons douces sont de compétence intercommunale et qu'il convient de demander une subvention auprès de la Communauté de Communes Bresse Haute Seille.

Le Conseil Municipal insiste sur le fait que lorsque cette liaison douce sera créée, les riverains auront INTERDICTION de stationner sur ces trottoirs.

4/ SIDEC : travaux Effacement des réseaux Grande Rue MIREBEL : convention de Maîtrise d'Ouvrage Unique

Le SIDEC nous propose la continuité de l'enfouissement des réseaux Grande Rue pour un coût restant à la charge de la commune de 291 543.60€.

POUR à l'unanimité

5/ Budget Principal : décisions modificatives

Il convient de transférer des crédits au chapitre 065 pour 23 615€ afin de régler le 4^{ème} trimestre au SIVOS. Ce chapitre avait été amputé exceptionnellement pour les imprévisions des prix de la SJE lors de la traversée de MIREBEL. Pour cela, ces crédits sont pris en recettes au chapitre 74 dotations et subventions.

POUR à l'unanimité

6/ Point sur les travaux en cours

Micro Crèche : la dalle est coulée. Les maçons attendent que la pluie s'arrête ! La charpente sera prête en temps utile. Les délais devraient être respectés

Lotissement La Vie de Baume : les travaux vont débuter dès janvier ou février selon la météo.

Zone d'Activités : le permis d'aménager va être déposé.

Le cabinet dentaire est terminé, il reste quelques finitions et ajustements. Les dentistes ont déjà déménagé une partie de leur matériel. Ils s'installeront donc très prochainement.

Arrivée de M. Franck LECOULTRE à 21h15.

11/ Questions et informations diverses :

. Demande d'un miroir Carrefour de La Liade : demande sera faite au Département auprès de M. COUSANCA qui doit venir se rendre compte sur place

. Dépôts sauvages à la carrière : il est rappelé qu'il est **INTERDIT** de déposer des matériaux sans l'accord de la mairie. C'est valable pour tous, habitants de la commune inclus. Le terrain a été nivelé. Il est inadmissible de voir des matériaux déposés au beau milieu du terrain.

. Les poubelles installées sur la commune regorgent de déchets déposés par les particuliers riverains. Le Conseil Municipal décide de retirer ces poubelles hors saison touristique.

. Remerciements à M. Christian MAIRE pour la création du placard à vaisselle dans la salle polyvalente de Craçot

*. **Scoop du Jour : les feuilles tombent des arbres à l'automne !***

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h45

Le Maire
Daniel SEGUT

La secrétaire de séance
Noëlle BALLET